

**Compte rendu sommaire DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 janvier 2016 (Article L2121-12 CGCT).**

L'an deux mille seize, le dix huit janvier, à dix huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Citoyens, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Godebert, Maire, Mrs Ogor, Pouliquen (arrivée à 18h40), Kérangoarec, Etienne, Gueneuguès, Mazé, Morel, Cariou, Quéméner, Fily, Rault (arrivé à 19h07), Mmes Clech, Labrière, Le Roux, Gibault, Calmettes, Le Person, Tanguy, Pallier (arrivée à 18h55)

Ont donné procuration :

Mr Bégoç à Mme Clech, Mme Bruneau à Mr Cariou, Mme D'Hervais-Poupon à Mr Fily, Mr Dussauge à Mr Quéméner, Mr Le Bis à Mr Kérangoarec, Mme Quinquis à Mme Le Person, Mme Solinski à Mr Etienne.

Mme Labrière a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme le Maire accueille Mr Florian Morel, nouveau conseiller municipal, en remplacement de Mr Eric Le Goavec conseiller démissionnaire.

18012016 DCM1 Commissions municipales : modifications

18012016 DCM2 Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

18012016DCM3 Effacement de réseaux, programme 2016 : demandes de subventions.

1°) Route de Goulven

2°) Route de Créach Meinoc

3°) Route de Plouzané

18012016DCM4 Charte Ya d'ar Brezoneg niveau 3 : précision sur la durée de réalisation des actions nouvelles

18012016DCM5 Réaménagement des Lutins : demande de subvention

18012016DCM6 Service commun RPAM communautaire

18012016DCM7 Compte rendu de la délégation du conseil au Maire

18012016 DCM1 Commissions municipales : modifications

Suite à la démission de Mr Eric le Goavec, et à l'arrivée de Mr Florian Morel, il y a lieu de revoir la composition des commissions.

Accord du conseil municipal par 25 voix sur les nouvelles modifications.

18012016 DCM2 Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

La préfecture du Finistère a transmis la circulaire concernant les dossiers de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, exercice 2016.

A ce titre la commune souhaite présenter le dossier relatif aux travaux d'amélioration de sécurité sur les voies communales de Goulven et Porsmilin, situées en agglomération.

Accord du conseil municipal par 25 voix pour :

- présenter le dossier ci dessus au titre la priorité N° 2 et approuver le plan de financement prévu,
- solliciter une subvention pour ce dossier au titre de la DETR 2016.

18012016DCM3 Effacement de réseaux, programme 2016 : demandes de subventions.

La commune souhaite présenter trois dossiers :

1°) Route de Goulven

Le Conseil Municipal donne son accord par 25 voix pour :

- Accepter le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et télécommunications pour un montant de 45 682,65 euros hors taxes.
- Accepter le plan de financement proposé par Mme le Maire,
- Autoriser Mme le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.
- Autoriser Mme le Maire à signer les éventuels avenants relatifs à la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.

2°) Route de Créach Meinoc

Le Conseil Municipal donne son accord par 25 voix pour :

- Accepter le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et télécommunications pour un montant de 65 238,47 euros hors taxes.
- Accepter le plan de financement proposé par Mme le Maire,
- Autoriser Mme le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.
- Autoriser Mme le Maire à signer les éventuels avenants relatifs à la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.

3°) Route de Plouzané

Le Conseil Municipal donne son accord par 26 voix pour :

- Accepter le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et télécommunications pour un montant de 95 281,11 euros hors taxes,
- Accepter le plan de financement proposé par le Maire,
- Autoriser Mme le Maire à demander et à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.
- Autoriser Mme le Maire à signer les éventuels avenants relatifs à la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF.

1801212016DCM4 Charte Ya d'ar Brezoneg niveau 3 : précision sur la durée de réalisation des actions nouvelles

Pour mémoire, lors du conseil municipal du 28/09/2015, il a été décidé de proposer cinq actions nouvelles, pour obtenir la certification niveau 3, à savoir :

Il est à préciser que la commune s'engage à réaliser ces actions dans un délai de 3 ans.

Le conseil municipal donne son accord par 26 voix pour la durée de réalisation de ces actions proposée ci dessus.

18012016DCM5 Réaménagement des Lutins : demande de subvention

Suite au réaménagement de l'espace au multi-accueil les groupes ont été réorganisés en deux sections. De ce fait le groupe des bébés accueille désormais des enfants de 2 mois 1/2 jusque 18/20 mois (donc enfants qui marchent contrairement à avant), d'où la nécessité de créer un espace sécurisé par un parc.

Le Conseil Municipal donne son accord par 26 voix pour solliciter une subvention auprès de la CAF pour ce projet.

18012016DCM6 Service commun RPAM communautaire

Compte tenu de la création d'un service commun Relais Parents Assistantes maternelles communautaire au 01/01/2016, et la nécessité d'avoir un comité de pilotage, il y a lieu de désigner un délégué de la commune au sein de ce comité.

Mme Le Roux est désignée par 21 voix pour et 5 abstentions (groupe Locmaria Un Nouveau Cap)

18012016DCM7 Compte rendu de la délégation du conseil au Maire

2015-09 : un marché de « projet de création d'un skate park et aire de jeux » avec les entreprises suivantes :

-Lot 1 Skate park : Entreprise Camma Sport située à Plélan le Grand(35) pour un montant de 28 584,50 € HT (solution de base),

- Lot 2 Aire de Jeux : Entreprise Synchronicity située à Guidel (56) pour un montant de 31 000€ HT (solution de base)

2015-10 : un marché « Acquisition d'un tracteur pour le service voirie avec reprise d'un tracteur » avec l'entreprise SOBREMA située à Bodilis (29), pour un montant de 52 400 € HT, et reprise du tracteur pour 3 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Viviane Godebert